

Si on savait

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **45 (1907)**

Heft 13

PDF erstellt am: **13.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-204130>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

CONTEUR VAUDOIS

PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

Fondé en 1861, par L. Monnet et H. Renou.



Rédaction, rue d'Etraz, 23 (1^{er} étage).

Administration (abonnements, changements d'adresse),
E. Monnet, rue de la Louve, 1.

Pour les annonces s'adresser exclusivement
à l'Agence de Publicité Haassenstein & Vogler,
GRAND-CHÊNE, 11, LAUSANNE,
et dans ses agences.

ABONNEMENT : Suisse, un an, Fr. 4 50;
six mois, Fr. 2 50. — Etranger, un an, Fr. 7 20.

ANNONCES : Canton, 15 cent. — Suisse, 20 cent.
Etranger, 25 cent. — Réclames, 50 cent.
la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

AVIS. — Les personnes qui prendront un abonnement d'un an, dès le 1^{er} avril prochain, recevront gratuitement les numéros du 1^{er} trimestre 1907.

Sur le Grand-Pont.

On est en train de monter, à Lausanne, une petite tour Eiffel. C'est la cage de l'ascenseur destiné à hisser les passants de la place du Flon au Grand-Pont. Du haut de ce dernier, des groupes de curieux suivent journellement la besogne des ouvriers qui ajustent les pièces de fer passées au minium, forment des trous et rivent des boulons. Comme dit l'autre : rien de plus agréable que le travail... quand on le contemple.

Nous considérons, de même que tant d'autres, cette construction aussi légère que hardie, que béniront tous ceux qui ne peuvent plus se servir de leurs jambes ou que l'asthme menace de suffoquer, et nous nous disions que l'ingénieur Pichard, à qui nous devons le Grand-Pont, aurait sans doute quelque peine à reconnaître son œuvre. On en a élargi les trottoirs, ce qui était urgent ; on a enterré tout un étage de ses voûtes, en créant la place du Flon, chose utile aussi, mais pas du tout esthétique ; enfin, on accole à son extrémité méridionale une tour métallique. C'est la loi de la vie : tout change, l'aspect des plus beaux ponts, aussi bien que les traits d'une jolie femme.

Le Grand-Pont fut livré à la circulation le dimanche 6 octobre 1844. Ce jour-là, les Lausannois s'y promènèrent en foule. Ils en admiraient la hauteur, et leurs regards ravis plongeaient dans le vallon du Flon, sur ses moulins pittoresques, ses prés, ses vergers et ses coins de vigne. Ils trouvaient que la balustrade de fer était d'un bel effet, et cependant elle avait été fort critiquée par certains esprits, qui envisageaient comme une hérésie l'abandon des parapets de pierre. Une seule chose surprit tout le monde : l'étroitesse des trottoirs, si bien que, le lendemain de l'inauguration, un correspondant du *Nouveliste vaudois* écrivait à ce journal : « N'y aurait-il pas moyen d'introduire sur le pont de Lausanne ce qui se pratique partout où l'on a l'entente de l'ordre, c'est-à-dire de destiner un trottoir à ceux qui vont dans un sens, et l'autre à ceux qui viennent de l'autre direction ? »

Le coût du pont Pichard fut d'environ 333,000 francs de Suisse, dont 114,000 pour achats de terrains et de maisons et 224,000 pour frais de construction.

Quel pont ferait-on aujourd'hui pour la valeur de 224,000 francs anciens ?

Après le chapeau, l'habit.

J'ai dernièrement, dans le *Conteur*, un peu critiqué les tuyaux de poêle ; permettez-moi, aujourd'hui, de dire deux mots de ces-

tume en général, costume masculin s'entend. Ce n'est pas que les modes arborées par le sexe féminin ne prêtent pas au ridicule. Mais il ne m'appartient pas de critiquer les gredons et les fanfreluches. C'est affaire aux maris qui paient les notes.

Mais, à part ça, avez-vous réfléchi quelquefois à l'inqualifiable laideur de nos vêtements, à leur couleur terne et monotone, à leur coupe disgracieuse. Entrez dans un musée ; parcourez les salles consacrées aux maîtres des siècles passés — moins le dix-neuvième — puis, tout à coup, plongez dans l'art contemporain. Quelle dégringolade, quelle culbute. Les yeux encore pleins de visions colorées, chatoyantes, satinées, vous voici devant de prudhommesques redingotes, de vulgaires jaquettes, de ridicules vestons. Je ne parle pas du pantalon à double étui dans lequel nous nous plaisons à introduire les jambes, et que la mode se plaît à élargir, à rétrécir, à rallonger, à raccourcir, selon les caprices et les toquades. Rappelez-vous, s'il vous plaît, des fameux pantalons à pieds d'éléphants qui furent notre joie il y a un quart de siècle et que les matelots anglais ont conservé, on ne sait pourquoi.

Mais bornons-nous à l'inénarrable redingote. C'est un poème. Tantôt le dernier chic l'impose longue, tantôt le dernier bateau nous l'apporte courte ou comique. Ou bien ces basques opulentes font jupe, ou bien très économiques elles forment gaine. Et qu'importe l'anatomie du propriétaire, qu'il soit grand, petit, maigre ou gras, bossu ou ventru, bancal ou boiteux, sa redingote se soumet aux exigences du dernier chic et à l'autorité du dernier bateau. C'est ce qui fait que vous rencontrez de petits hommes dont l'habit touche les talons et qui semblent soutanés, tandis qu'en d'autres saisons de grands gaillards ont l'air de porter un tutu.

La jolie silhouette que celle du monsieur redingoté de noir et tuyauté de poêle ! Il est complet cet olivier, il forme un tout harmonieux, c'est l'accord complet de la laideur.

Les Turcs qui, pour se civiliser, nous ont emprunté l'inéffable redingote, n'ont pas voulu, cependant, s'emparer du gibus ; ils ont conservé le fez rouge, ce qui de loin, avec le vêtement noir, leur donne une jolie apparence de boutteille cachetée, mais c'est encore moins laid que notre uniforme.

Et, vous parlerai-je de l'indescriptible veste à pans dite queue de morue, dite sifflet d'ébène, etc., etc. ? Ici, nous tombons dans l'ultra grotesque et je ne connais rien de plus hilarant qu'un monsieur qui danse un galop, par exemple, tandis que flottent au vent les pans de son dénommé frac. C'est du nanan. On dirait d'un insecte noir, peu élégant, qui s'étant emparé d'une fine bestiole, ouvre ses élitres, bat des ailes, court, glisse, fuit et ne parvient pas à s'envoler.

Je ne me représente pas ce que les habitants de Mars ou de Vénus inscriront sur leurs bloc-notes lorsqu'ils rencontreront ce spécimen de l'entomologie humaine, mais ce sera, sans doute,

quelque chose dans ce genre : « A certaines époques de l'année, les Terriens, mâles et femelles, se réunissent en des lieux très éclairés. Là, au son d'une harmonie assez agréable, ils se livrent, unis par couples, à divers exercices de courses et de sauts. Le mâle est complètement noir avec des ailes qui lui pendent au bas du dos. Cependant, il ne vole pas et nous n'avons pu nous faire expliquer la raison de ce curieux usage. On nous a répondu par trois mots intraduisibles, mais auxquels les Terriens ajoutent une valeur, croyons-nous, surnaturelle : « C'est la mode ! »

LE PÈRE GRISE.

Si on savait. — C'était à Orbe, à Vevey, à Montreux ou à Lausanne. C'était pendant la grève générale, enfin.

On avait battu la générale pour appeler sous les armes les contingents locaux.

Un soldat, joyeusement émêché, se présente sur le lieu de rassemblement.

Il essuie une verte semonce du capitaine de sa compagnie.

Alors le soldat, la main au képi, vacillant sur ses jambes :

— Vous fâchez pas, mon capitaine, je vous demande ben pardon, mais voyez-vous c'est pas de ma faute. J'avais déjà ma « cuite » avant qu'on batte la générale. Alors... vous comprenez.....

Les dames d'avril.

Lausanne, le 25 mars 1907.

Mon cher Conteur,

Voici quelques prophéties, tirées d'un petit volume intitulé : « *Le Miroir d'astrologie naturelle* », publié à Paris en 1711 et répandu dans nos contrées :

On y voit, sous chaque mois, « *l'inclination de l'homme et celle de la femme et ce qui peut leur arriver* ». Puis, un dessin de la main, avec le titre : « *Miroir de la faiblesse humaine* ». Pour terminer, un chapitre intitulé : *La connaissance de la bonne ou mauvaise fortune des hommes et des femmes*. Le tout, corrigé et approuvé par le chancelier du roi :

J'ai pensé bien faire en relevant ce qui concerne tes aimables lectrices nées au mois d'avril :

La femme qui naît au mois d'avril sera grosse et grasse, et de grande stature, tête médiocre, tachée au visage ou au col, l'œil brillant et luxurieux, la taille bien faite, les cheveux blonds, le regard aimable, la parole brusque.

Les astres lui pronostiquent qu'elle sera d'une forte complexion, hardie en ses entreprises, diligente et prompte en toutes choses, elle sortira de sa patrie par une espèce de libertinage et par amourettes, elle aura du chagrin après, sera maltraitée pour cause légitime.

De plus, elle est inclinée de trouver de l'argent, sera de fort tempérament et de bonne santé.

Elle prendra mari à vingt-cinq ans, et ne vivront pas en trop bonne intelligence dans le